

Humanité et Biodiversité

94 rue La Fayette

75010 Paris

Tel. 01 43 36 04 72

Fax. 01 43 36 06 18

contact@humanite-biodiversite.fr

www.humanite-biodiversite.fr



Offre de stage Chargé(e) d'études « Artificialisation des sols » HUMANITE et BIODIVERSITE

L'association « Humanité et Biodiversité » est une association régie par la loi de 1901 et déclarée d'utilité publique. Elle a pour objet le renforcement de la perception et de la prise en compte par tous des synergies et des liens indissociables entre humanité et biodiversité, fondés sur le respect entre les humains et les autres êtres vivants, en particulier les êtres sensibles. Ses statuts sont consultables sur <http://www.humanite-biodiversite.fr/statuts>.

1/ LA MISSION ET LES REponsABILITES DU CHARGE DE MISSION

Le/la stagiaire « Artificialisation des sols », sous l'autorité hiérarchique de la Directrice et en collaboration étroite avec la chargée de missions droit et économie, sera chargé(e) de travailler à l'élaboration d'indicateurs, d'outils de mesure et de suivi relatifs à l'artificialisation des sols pour les besoins de la mise en œuvre d'un plan d'actions.

Associé(e) notamment à un groupe de travail interne, le/la stagiaire participera à :

- Comprendre les enjeux liés à l'artificialisation des sols.
- Recenser les indicateurs et outils existants pour mesurer l'artificialisation des sols, et ce au niveau national jusqu'à une maille territoriale.
- L'élaboration d'une grille de critères définissant les caractéristiques nécessaires à la mesure de l'artificialisation.
- La définition d'indicateurs et outils de mesure et de suivi de l'impact « artificialisation ».

2/ PROFIL ET COMPÉTENCES

Niveau Master 2, profil agrosociences, environnement, biodiversité, écologie, ingénieur écologue, ingénieur agronome, géographe, urbaniste.

Prérequis souhaitables :

- Connaissance et/ou sensibilisation aux enjeux liés à l'artificialisation des sols
- Connaissance des principales bases de données existantes en matière d'artificialisation des sols
- Construction et utilisation d'indicateurs
- Des notions de géomatiques seront appréciées

3/ CADRE DU STAGE

Statut : Stage de 6 mois (septembre 2019/février 2020)

Rémunération : Indemnité de stage de base + tickets restaurants sur option

Lieu de travail : Paris

4/ ASPECTS PRATIQUES

Les candidatures (CV et lettre de motivation) sont à adresser par mail (format LM-nom-prénom et CV-nom-prénom / objet du mail : Candidature stage « Artificialisation des sols ») à contact@humanite-biodiversite.fr (chargée de missions droit et économie de la biodiversité).